

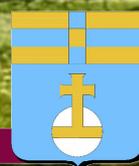
# L'écho de Montailleoux

Bulletin communal de Présilly - numéro 71 - septembre 2015



Présilly

Le balcon du Genevois



Présilliennes, Présilliens,

A l'heure où j'écris ces lignes, juillet s'achève. Un mois caniculaire lors duquel nous avons dû restreindre l'eau, par peur de manque pour notre consommation personnelle.

A cause du réchauffement de la planète, nous devons songer à vivre autrement, et pour ceux qui ne s'y astreignent pas encore, il faudra faire des efforts, notamment en ce qui concerne le tri sélectif, et plus généralement pour tout ce qui a trait à l'écologie.

Pensons à ce que nous léguerons à nos descendants dans les prochaines décennies.

Concernant la vie dans notre commune, plusieurs travaux sont en cours, d'autres à venir, certains sont terminés. Par ailleurs, plusieurs animations ont égayé notre commune depuis ce printemps ; de nouvelles manifestations sont programmées qui n'attendent que votre venue. Travaux, animations,... autant d'ingrédients qui rythment le quotidien de Présilly et que je vous laisse découvrir au fil des pages de ce bulletin.

D'autre part, après un accord de principe au sein du Conseil Municipal, j'ai le plaisir de vous annoncer que nous allons réaliser un four à pain à l'ancienne, sur la place de la Halle. Cela permettra de multiplier les manifestations et rencontres diverses, contribuant ainsi à faire vivre notre cœur de village.

En espérant que vous avez tous passé de très bonnes vacances, et que vous avez pu vous ressourcer, je vous souhaite un bel automne.

Bien à vous,

Le Maire,  
Nicolas DUPERRET

## Compte-rendu des conseils municipaux

### Finances

- Acquisition de logements sociaux par Haute Savoie Habitat au sein de l'opération « Les Terrasses de Présilly » - garantie des prêts :

Le Conseil municipal accorde sa garantie à hauteur de 100 % pour le remboursement des prêts souscrits par la société Haute Savoie Habitat pour l'acquisition de 8 logements en VEFA dans l'opération « Les Terrasses de Présilly ».

### Urbanisme

- Projet urbain partenarial avec la société European Homes - avenant n° 1 :

La convention de PUP signée avec la société European Homes pour le projet « Les Terrasses de Présilly », au Plat, prévoyait le versement par le promoteur d'une participation de 17 562 € pour l'extension du réseau électrique.

Cette extension étant finalement directement prise en charge par le promoteur, la participation prévue dans le PUP n'a plus lieu d'être. Le Conseil municipal autorise donc le Maire à signer un avenant prévoyant la suppression de la fraction de la participation du promoteur correspondant à l'extension du réseau public d'électricité, et fixant le nouveau montant total de cette participation à 384 631,92 €.

- Acquisition de terrain à Mikerne :

Un accord amiable a été trouvé avec le propriétaire des parcelles B447 et B630 à Mikerne dans le litige concernant un problème de limite entre ses parcelles et le chemin rural de Mikerne. Cet accord prévoit l'acquisition de deux fractions de parcelles par la Commune, pour une surface totale de 64 m<sup>2</sup> au prix de 1€/m<sup>2</sup>. Le Conseil municipal autorise cette acquisition.

- Autorisation de signature d'une convention avec GRDF pour la pose d'un système de télé-relève des compteurs gaz :

Le Conseil municipal autorise la signature d'une convention avec GRDF pour la mise en place sur des bâtiments communaux (église et/ou mairie) de petites antennes radio permettant d'effectuer la télé-relève des compteurs de gaz. Ces antennes, qui font entre 30 et 45 cm de hauteur, doivent être installées sur des points hauts. Leur impact électromagnétique est très faible car la fréquence utilisée est de 169 Mhz (très proche de celle des ondes radios FM), avec une utilisation très brève (deux impulsions de moins d'une seconde par jour).

### Marchés publics

- Renforcement du réseau d'eau pluviale route de l'Épinette - choix de l'entreprise de travaux :

En vue de réaliser les travaux de renforcement du réseau d'eau pluviale de la route de l'Épinette, la Commune a effectué un appel public à concurrence. Suite à l'analyse des offres reçues, l'entreprise GRUAZ a été retenue, pour un montant de 35 853,05 € HT.

- Réalisation des équipements publics du secteur du Plat - choix du maître d'œuvre :

Afin de réaliser les équipements publics nécessaires à l'urbanisation du secteur du Plat, dont le montant estimé est de 230 000 € HT (et pour lesquels la Commune a fait participer le promoteur), la Commune a effectué un appel public à concurrence afin de trouver un maître d'œuvre. Suite à l'analyse des quatre offres reçues, le marché a été attribué à l'entreprise Profils Etudes, pour un taux d'honoraires de 3,75 %.

*(suite page 4)*

## Compte-rendu des conseils municipaux (suite)

### Administration

- Transfert de la compétence « mise en place et organisation d'un service comprenant la création, l'entretien et l'exploitation des infrastructures de charge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables » au Syane :

Le Syane a le projet de déployer sur le département un réseau de bornes de charge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables. Ce projet s'inscrit dans la réflexion sur les nouveaux modes de déplacement et le développement des énergies renouvelables. Il propose aux Communes de lui transférer leur compétence pour la création, l'entretien et l'exploitation de ce service. Le Conseil municipal approuve ce transfert de compétence.

- Mise en œuvre d'un accord local de composition du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Genevois :

Depuis la loi du 9 mars 2015, les intercommunalités ont de nouveau la possibilité de formuler des accords locaux permettant de modifier la composition des conseils communautaires. La Communauté de Communes du Genevois invite donc les communes membres à se prononcer sur un tel accord. Le choix doit se faire entre un conseil à 42 membres (situation actuelle) ou un accord prévoyant un conseil à 47 membres (5 communes « moyennes » auront 1 représentant de plus). Le Conseil municipal se prononce pour la seconde solution.

### Ressources Humaines

- Création d'un poste d'adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet :

Le SIVU Beaupré, qui met à disposition de la Commune la personne en charge de l'entretien des locaux, envisage de ne pas renouveler son contrat, mettant de fait fin à ladite mise à disposition.

Le Conseil municipal décide donc de créer un poste d'adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet (9h00 par semaine) afin de recruter directement la personne.

## Travaux : projets terminés

### Finition de l'atelier technique

L'aménagement de l'atelier technique est terminé. Les vestiaires sont prêts à servir et le bureau équipé. Par ailleurs, de grands rayonnages ont été installés pour stocker des palettes, et l'aire de lavage des véhicules est opérationnelle.



### Installation d'un radar pédagogique

Pour inciter les automobilistes à respecter le code de la route, la Commune a fait l'acquisition d'un radar pédagogique. Celui-ci est installé dans un premier temps sur la route de Viry, mais pourra être déplacé aux endroits où une vitesse excessive est constatée. Outre l'affichage de la vitesse et d'un message adapté, il enregistre le nombre de véhicules circulant sur la voie, ainsi que leur vitesse, ce qui permet de faire des statistiques utiles pour éclairer les choix de la Commune en termes d'aménagements de voirie.

### Pose d'un banc à côté du bassin du Petit-Châble

Les promeneurs pourront désormais faire une pause au niveau du bassin du Petit-Châble, sur le banc installé récemment par la Commune. Par ailleurs, le trottoir a été débarrassé des stationnements sauvages qui nuisaient au caractère des lieux et compliquait le cheminement des piétons.



### Travaux : projets en cours

#### Histoire d'eau aux Hôteliers

« Présilly, le 25 septembre 1858, est publié un avis d'adjudication des travaux pour l'établissement de deux Bassins en pierres aux villages du Petit-Châble et des Hotteliers, commune de Présilly »

Plus de 150 ans après, alimenté par une source à proximité du champ « Chez Daguet », le bassin ne cesse de couler à la grande satisfaction des habitants du hameau qui peuvent profiter de cette eau si précieuse.

Pourtant en ce mois de mai 2015, la chèvre du bassin ne régurgite plus une seule goutte. Inquiétante, énigmatique, cette histoire d'eau... Les discussions vont bon train, et l'affaire fait des vagues, mais les idées ne manquent pas et très vite, l'hypothèse de sonder le terrain à deux ou trois endroits, est envisagée.

L'emplacement d'une partie du tuyau amenant l'eau au bassin est enfin localisé. Par chance, un voisin équipé d'une caméra d'inspection détecte



Bassin des Hôteliers  
après rénovation en 2006



Dur labeur, mais beau résultat !

l'endroit précis totalement bouché par des gravats et des branches. L'énigme est enfin résolue mais le plus gros travail a été de retirer l'énorme pierre qui protégeait le tuyau et de poser un regard selon les méthodes actuelles.

Le dévouement de notre maire et Denis notre conseiller, la solidarité des habitants ont contribué à la réalisation de cette belle opération rondement menée. L'eau c'est la vie, notre cher bassin devrait continuer de couler des jours heureux, ça coule de source !

Françoise MAGNIN

#### Logements sociaux et auberge communale au Chef-Lieu

Les travaux de soutènement définitif des terrains vont reprendre dès cette fin d'été. La construction des bâtiments recommencera dans la foulée, pour une livraison prévue mi-2017.

Par ailleurs, une étude de faisabilité complémentaire a été commandée à la Chambre de Commerce et d'Industrie afin d'éclairer la Commune sur la crédibilité économique de l'ouverture d'une auberge à Présilly et, le cas échéant, les modalités de mise en œuvre à prévoir.

#### Pose de bornes le long du trottoir route d'Annecy

Afin de sécuriser la circulation des piétons le long de la route d'Annecy, des bornes ont été posées le long du trottoir.

Cela devrait décourager les conducteurs indéclicats de considérer ce trottoir comme un circuit de formule 1.



### Travaux : projets à venir

#### Équipement du Plat

La Commune de Feigères et le Hameau des Hôteliers sont souvent inondés lors de fortes pluies, malgré les rétentions d'eaux imposées depuis décembre 2013 par le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale).

Lors du dépôt du permis de construire du Plat, la Commune avait réalisé un PUP (Projet Urbain Partenarial) afin que le promoteur participe au financement d'un nouveau réseau qui canaliserait les eaux pluviales de la partie ouest du Chef-Lieu (comprenant Le Plat) vers le Grand Nant, via le chemin rural dit « de Malchamps ». Ces travaux permettraient ainsi de délester le réseau saturé des Hôteliers et d'effectuer une rétention publique contribuant à prévenir de potentiels débordements en aval.

Dans un second temps, le chemin « de l'Hôtelier », situé entre la Route de l'Épinette et la Rue des Bassins, qui est abandonné, va être réhabilité.

Ces travaux commenceront dès cet automne.

#### Travaux d'eaux pluviales Route des Épinettes

En raison de la création de 61 logements et d'une micro-crèche, sur la route de Bel air au lieu dit « le Plat », la CCG (Communauté de Communes du Genevois) va raccorder ces habitations en eaux usées aux Hôteliers. Elle en profite pour renforcer l'adduction d'eau potable du hameau qui est insuffisante, et alimentée par une colonne de diamètre 60.

Suite au passage d'une caméra, le réseau d'eaux pluviales étant reconnu vétuste, la Commune de Présilly se joindra à la CCG pour la réalisation de ces travaux. Le réseau d'eaux pluviales se composera de tuyaux sur les 150 premiers mètres avaux, puis d'un fossé qui sera creusé jusqu'au pied de l'opération du Plat.

Après un appel d'offre, l'entreprise GRUAZ de Beaumont a été retenue pour l'ensemble des travaux (35 853.05 € HT pour les eaux pluviales).

À cette occasion, nous allons installer un poteau d'incendie au carrefour de la Route de l'Épinette avec la Route des Hôteliers, pour renforcer la protection incendie insuffisante dans ce secteur.

Cette intervention permettra également de regoudronner la route de l'Épinette.

Les travaux sont prévus en septembre 2015.

#### Installation de canisettes

Des distributeurs de sacs en plastique vont être mis en place au Chef-Lieu et au Petit-Châble pour permettre aux propriétaires de chiens de ramasser les déjections de leur animal. Il est rappelé qu'il est interdit de laisser des déjections animales dans les espaces publics, ainsi que de laisser errer ses animaux domestiques.

#### Nettoyage des arbres au Montaillox



*Petite pause pour faire le point...*

Il y a une dizaine d'années, l'ONF a posé quelque 500 protections sur les jeunes arbres du bois de Montaillox afin de leur permettre une croissance en toute quiétude.

Ces « chaussettes » en PVC, devenues trop étroites et craquant de partout, devaient désormais être ôtées afin de libérer les troncs...

Ce qui fut fait en ce dimanche 12 avril par le Conseil Municipal presque au complet, accompagné de quelques conjoints ou enfants. Après l'effort, le réconfort autour d'un petit buffet canadien bien mérité !



*Les « nettoyeurs » après l'ouvrage*

### Quoi de neuf au SIVU Beaupré ?

Le bâtiment périscolaire a ouvert ses portes le 5 janvier et tout fonctionne à merveille. Le centre de loisirs RécréA, nouvellement intégré complètement au SIVU Beaupré, a vu le nombre d'enfants le fréquentant augmenter, que ce soit le mercredi après-midi ou pendant les vacances scolaires pendant lesquelles les semaines sportives, l'atelier robotique, l'atelier relaxation... ont remporté un franc succès. Il est d'ailleurs question d'organiser un camp de ski pour les vacances de février 2016. Les activités proposées, cet été, ont été de nouveau de qualité : semaines au camping Le Terroir, sorties nature, semaines sportives à Seyssel... Le programme de la nouvelle saison est disponible sur le site <http://recrea74.wix.com/recrea>. Avis aux amateurs.



La pause méridienne ne désemplit pas, avec une moyenne de 190 enfants déjeunant en self accompagné démarche « zéro gaspi ». Cette méthode, inspirée par notre prestataire de service « 1001 repas », fait des émules puisque des communes comme Saint-Julien, Neydens ou encore Bons-en-Chablais viennent visiter nos installations pour s'en inspirer.

Les garderies du matin (30 enfants) et du soir (110 enfants) et les temps d'activités périscolaires (240 enfants) sont utilisés positivement par les familles. Un travail d'animation est en cours pour que ces temps deviennent encore plus agréables pour les enfants en respectant la chartre du périscolaire mise en place avec l'écriture du Plan Educatif Territorial.

La mise en place des **temps d'activités périscolaires** (TAP) qu'impliquait la réforme des rythmes scolaires est une réussite. 240 enfants (en augmentation constante) participent les mardis et vendredis de 15h00 à 16h30 aux diverses activités proposées par le service périscolaire du SIVU Beaupré pour un tarif variant de 1 à 3,10€ selon le quotient familial (il sera de 1,10 à 3,50€ pour 1h30 en 2015-2016) :

- Jeux libres : liberté imaginative exacerbée pour les petites sections après la sieste
- Jeux de construction : construction avec des Kapla de bâtiments architecturaux impressionnants
- Découverte artistique : création de multiples œuvres d'arts variées égayant les chambres des enfants
- Balade en pleine nature : découverte de la faune, de la flore et du monde agricole présents sur nos deux communes
- Culture étrangère : tour du monde créatif avec une ouverture respectueuse vers de nouvelles cultures
- Football : découverte ludique de ce sport encadré par des entraîneurs diplômés de l'USCB
- Tennis : découverte ludique de ce sport encadré par un entraîneur diplômé du TCCB
- Cuisine : création culinaire de desserts excitant les papilles des enfants et de leurs parents
- Aide aux devoirs : accompagnement pédagogique par un enseignant en petit groupe permettant une aide individualisée pleine d'attention et de sourire
- Relaxation : découverte ludique de la place du corps dans l'espace et de son rapport avec les autres et son environnement
- Nouveaux sports : découverte de sports inattendus (football américain, crosse canadienne...)
- Danse : découverte artistique modern jazz
- Brico-décorations : création des décors, des costumes, des accessoires demandés par les ateliers Danse, Comédie musicale et Théâtre pour leur spectacle de fin d'année qui a eu lieu à la salle des fêtes de Présilly pour le plus grand plaisir des enfants et de leurs parents venus nombreux les applaudir
- Comédie musicale : gestion simultanée du chant et de la danse
- Théâtre : écoute de l'autre, découverte de la puissance de la voix, improvisation, gestion du corps et du visage
- Atelier nature : « les copains des montagnes », découverte des richesses naturelles par un animateur de la Maison du Salève



(suite page suivante)

### Quoi de neuf au SIVU Beaupré ?

J'en profite pour féliciter tous les intervenants pour leur implication et leur envie constante d'amélioration de ce service : Annick, Brigitte, Suzanne, Laetitia, Marlène, Anaëlle, Nathalie, André, Annie, Alexia, Philippe, Marine, Vincent, Pierre, Hélène, Antonio, Alexandra, Anne Lyse, Corinne, Clément, Fanny, Estelle, Joëlle, Emmanuelle, Manuela, Frédéric, Aurore, sans oublier Stéphanie et Marion pour la partie administrative.

Les TAP de la rentrée 2015 sont fixés avec des nouveautés (atelier clown, atelier robotique, séances multimédia, chant chorale...) et de la continuité (découverte artistique, culture étrangère, jardinage, foot, tennis, théâtre...) ce qui permettra au SIVU Beaupré, de nouveau, de répondre présent en quantité et en qualité à un tarif très intéressant. Une réunion publique a été organisée le 27 mai à Présilly pour les présenter aux familles.

Le SIVU Beaupré s'est aussi informatisé pour la gestion du périscolaire. Cela n'a pas été sans problème et je réitère mes excuses aux familles qui ont dû attendre le mois d'avril 2015 pour commencer à payer les factures de périscolaire du 1er cycle. Néanmoins, le logiciel mis en place va permettre dès la rentrée de septembre aux familles de réserver nos services périscolaires depuis chez eux via Internet et un système de badges va simplifier considérablement les calculs préalables à la facturation.

Les effectifs de l'école Beaupré sont en augmentation avec l'ouverture d'une classe. Le SIVU Beaupré a relevé le défi de sa présence au sein du groupe scolaire à la rentrée de septembre avec la construction de deux nouvelles salles de classe (un atelier, une salle de sieste et des sanitaires) en agrandissant le bâtiment maternelle en lieu et place de l'ancienne salle de restauration.

Et maintenant...

Pour faire face à l'augmentation du nombre d'enfants scolarisés, le SIVU Beaupré lance, en plus, un projet pour la construction d'un nouveau bâtiment scolaire qui verra le jour courant 2017. Il sera constitué d'une salle de motricité, de 2 nouvelles salles de classe élémentaire, d'un atelier et d'une salle audiovisuelle. Cette entité complètera et parachèvera le groupe scolaire qui pourra alors accueillir jusqu'à 450 enfants, limite structurelle que se sont fixées les communes avec les révisions respectives de leur PLU.

La construction d'une salle de motricité (environ 200 m<sup>2</sup>) permettra de répondre à deux défis majeurs pour améliorer la qualité de vie de nos concitoyens : la salle de motricité actuelle est trop exigüe (90 m<sup>2</sup>) pour le nombre d'élèves amenés à y exercer des activités motrices qualitatives ainsi que pour faire face à l'explosion du nombre de créneaux horaires d'utilisation par les associations communales (tous les soirs, le mercredi après-midi et le samedi matin).

Enfin...

Je profite de ce bulletin pour remercier les employés du SIVU Beaupré pour leur professionnalisme, les enseignants pour leur volonté toujours conséquente de placer l'enfant dans les meilleures conditions de réussite, l'APE pour leur aide précieuse dans les financements des projets éducatifs et enfin, mes collègues élus des deux communes pour leur investissement sans faille.

Christophe, pour le SIVU Beaupré



## Concept de « Commune nouvelle »

Suite aux récentes lois, promulguées par l'État, visant à réformer les collectivités territoriales et optimiser la carte administrative du territoire national, un schéma départemental de coopération intercommunale doit être mis en place fin 2015. Ce dernier doit proposer des suppressions, fusions ou créations d'établissements publics de coopération intercommunale (communautés de Communes, SIVU, syndicats mixtes) afin de rationaliser l'organisation administrative du département et générer des économies de fonctionnement.

Dans ce contexte, la commission départementale en charge de cette démarche peut également proposer la fusion de certaines Communes (par la création de « Communes nouvelles »). De fait, la fusion entre les Communes de Beaumont et Présilly a été évoquée par cette commission. Bien entendu, l'éventuelle création d'une Commune nouvelle doit nécessairement faire l'objet d'un large consensus des élus et de la population.

Une Commune nouvelle fonctionne exactement comme une Commune normale, à l'exception près qu'il est possible de créer des Communes déléguées, correspondant aux anciennes Communes. Celles-ci ont un Maire délégué, qui peut lui-même être entouré d'adjoints et d'un Conseil. La Commune déléguée conserve une mairie où des permanences continuent à être tenues.

À ce stade aucun projet concret de création d'une Commune nouvelle entre Beaumont et Présilly n'est à l'étude. Seule une réflexion sur le sujet est désormais soumise au Conseil municipal et, au-delà, à la population. Plus de précisions sur cette question seront bien entendu communiquées en temps voulu.

## Fauchage des bords de route

Comme chaque saison, et afin de maintenir un environnement accueillant, les abords de nos routes et chemins sont fauchés par les Ets Lyard. Nous les remercions pour la qualité de leur travail.

A ce propos nous rappelons aux **propriétaires** que les **abords privés** restent bien sûr **à leur charge**.

## Quelques nouvelles du PLU

Les travaux sur la révision du plan local d'urbanisme se poursuivent avec le travail sur le zonage ainsi que la rédaction du règlement propre à chaque secteur (agricole, constructible, etc.).

Parallèlement, des réunions ont lieu avec les personnes publiques associées (État, CCG, Chambre d'Agriculture) dans le cadre du formalisme règlementaire. Une réunion publique de présentation, suivie d'une enquête publique permettant aux citoyens de prendre connaissance du projet et donner leur avis seront fixées prochainement. Une large information sera faite pour y convier la population.

L'ensemble du processus de révision devrait être achevé courant 2016.

## Un peu de civisme...

### Prenez garde aux déchets volants!

Les montagnes de déchets se déplaçant à dos de remorque ont une tendance naturelle à se désagréger durant le trajet jusqu'à la déchèterie, semant leurs éléments tout au long du chemin, tels les cailloux du Petit Poucet...

Sans compter la pollution visuelle et environnementale, cela peut aussi et surtout s'avérer dangereux pour le véhicule qui vous suit !

Pensez à **bien arrimer vos déchets**, quels qu'ils soient, voire les couvrir d'une **bâche**.

### Un chasseur sachant chasser...

Une nouvelle saison de chasse s'ouvrant (du 13.09 au 17.01), il convient de rappeler certaines règles élémentaires de sécurité :

- Décharger son arme et la laisser ouverte lors des passages d'obstacles (fossé, clôture,...), lors d'un regroupement avec d'autres chasseurs ou quand on rencontre des promeneurs
- Éviter de trop s'approcher des habitations
- Ne jamais tirer à hauteur d'homme au travers d'un écran végétal !

[onfcs.gouv.fr](http://onfcs.gouv.fr) - rubrique « Chasser dans les règles »

### Droits et devoirs des chiens (et de leur maître...)

- Un chien n'a pas le droit de se promener sans son maître...
- Un chien ne peut pas produire des excréments n'importe où, sauf si son maître les ramasse et les jette dans une poubelle
- Un chien doit bénéficier d'attention de la part de son maître qui, entre autres, ne doit pas l'abandonner hurlant sur un balcon...

Le respect de ces petites règles n'apportera que bienfaits et bonnes relations de voisinage, le chien et son maître étant alors appréciés de tous.

### Horaires de travail

Petite piqûre de rappel en ce qui concerne les heures dévolues au bricolage et divers travaux bruyants :

- du lundi au vendredi : de **8h à 20h**
- le samedi : de **9h à 12h** et de **14h30 à 19h**
- le dimanche : de **10h à 12h**

Merci de vous y conformer et de penser à vos voisins !

### La Maison du Salève

#### Et vous, que faites-vous la nuit ?

Explorez le monde de la nuit en famille en découvrant la nouvelle exposition de la Maison du Salève ! Forêt, prairies, lacs, rivières, villages, jardins... Chacun de ces milieux abrite une multitude d'espèces nocturnes. Engouffrez-vous dans trois tunnels baignés de lumière noire, dans des ambiances sonores différentes selon les univers, lampes de poche en main, à la recherche d'animaux nocturnes.

Une immersion pour comprendre les conséquences de l'éclairage artificiel sur la faune nocturne et comment la préserver.

Des sorties et animations sont organisées sur ce thème pendant toute la durée de l'exposition.

« Les couloirs de la nuit », exposition gratuite dans le cadre du Contrat corridors Champagne-Genevois.

Virginie VERDAN, *Chargée de Communication à la Maison du Salève*



**Cet automne** également, profitez des activités concoctées par les animateurs :

- sortie « brame du cerf » le 11 septembre
- « musique verte » le 16 septembre
- journées du patrimoine les 19 et 20 septembre
- les « vergers du Salève » en automne le 17 octobre
- Et aussi, des ateliers pendant les vacances scolaires !

#### La Maison du Salève

775, route de Mikerne / 74160 Présilly - France

Réservations et contact : +33 (0)4 50 95 92 16 / [info@maisondusaleve.com](mailto:info@maisondusaleve.com)

Tout le programme sur [www.maisondusaleve.com](http://www.maisondusaleve.com)

Septembre à juin : du mercredi au dimanche, de 14h à 18h ~ Fermé : 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> mai, 1<sup>er</sup> dimanche de septembre et le 25 décembre

Fermeture annuelle du 1<sup>er</sup> au 19 janvier 2016.

### Comité de Jumelage Mössingen – canton de Saint-Julien-en-Genevois

#### 25ème anniversaire du jumelage avec Mössingen

Cette année nous fêtons le 25ème anniversaire du jumelage entre le canton de St-Julien et la ville de Mössingen. De nombreux échanges, et de multiples rencontres ont eu lieu durant ces 25 dernières années.

Pour cet anniversaire, un premier rendez-vous a eu lieu le week-end du 12-13 et 14 juin dernier avec la venue de 110 citoyens de Mössingen ; de nombreuses animations les attendaient : visite de villes, visite des aménagements de l'Aire, concerts, soirées dansantes...

Une deuxième partie est prévue le week-end du 16-17 et 18 octobre prochain avec cette fois un déplacement à Mössingen. **Tous les habitants du canton qui sont intéressés peuvent s'inscrire auprès du comité de jumelage** ([jumelage@cc-genevois.fr](mailto:jumelage@cc-genevois.fr)).

## Communauté de Communes du Genevois : Compte-rendu des délégués

Vos Conseillers Municipaux sont également délégués dans les diverses commissions de la CCG (qui regroupe 17 communes du Genevois). Les points traités lors des réunions de ces commissions concernent généralement les projets aboutis, en cours et futurs, ainsi que le coût de ces projets et leur financement ; sont aussi évoqués en réunion de commission les points à soumettre au Bureau et au Conseil Communautaire.

Voici le petit compte-rendu de quelques-uns des délégués CCG de Présilly sur certains projets relatifs à leurs commissions respectives...

### Eau et Assainissement

Responsable : G. Roguet

Délégués de Présilly : Claude Gernigon et Denis Bernaz

A retenir tout particulièrement :

- 1 station d'épuration neuve à Chevrier
- 1 station d'épuration macrophyte (écologique) à Essertet qui récupère les égouts de Vers et Essertet
- Démarrage en septembre, à Présilly, route de l'ÉpINETTE, de travaux sur les égouts et la colonne d'eau, prévoyant les branchements nécessaires, dont la pose d'une borne à incendie.

### Social - Seniors - Petite enfance

Responsable : F. Budan

Délégués de Présilly : Dominique Rouillet et Fleur de Neve

A retenir tout particulièrement :

- Reprise de la **gestion des crèches** par la CCG et création d'un numéro unique pour toute question relative aux modes de garde existants et disponibles : **04.50.95.91.40 du lundi au vendredi de 9h à 11h** [petite-enfance@cc-genevois.fr](mailto:petite-enfance@cc-genevois.fr)
- Suite à l'organisation du Forum d'information Gérontologie le 28 avril dernier à la MIEF, a été édité le **Guide des actions et services gérontologiques du territoire de la CCG**. Ce guide regroupe les coordonnées de tous les acteurs locaux qui œuvrent pour le soutien des personnes âgées en perte d'autonomie. Pour le recevoir :  
Espace Part'Agés  
MIEF - 3 rue du Jura - Saint-Julien-en-Genevois  
04.50.74.56.80
- Dans le cadre du travail pour la promotion du maintien à domicile des personnes âgées, un groupe planche sur le projet d'implantation d'une **résidence Senior** sur le territoire de la CCG
- Travail sur la **pénurie de personnels soignants** sur notre territoire afin d'essayer d'en comprendre les raisons et de trouver des remèdes à cette situation préoccupante. Une réunion regroupant tous les partenaires concernés sera organisée courant octobre afin de définir un plan d'action.

### Transport et Mobilité

Responsable : A. Vielliard

Délégués de Présilly : Corinne Favre et Denis Genoud

A retenir tout particulièrement :

- Augmentation régulière du nombre d'inscrits au site [www.covoiturage.cg74.fr](http://www.covoiturage.cg74.fr). Les actions de sensibilisation se poursuivent. Objectif : 1000 inscrits à fin 2015
- Transports scolaires : nouvelle tarification (quotient familial) mise en place pour la rentrée de septembre et circuits de certains bus restructurés
- Transports publics : fréquentation en hausse régulière. Taux de fraude important sur les lignes D et M : les contrôles s'intensifient !

### Déchets - Environnement - Energie

Responsables : C. Laverrière et R. Villet

Délégués de Présilly : Nicolas Guinand et François Vulliet

A retenir tout particulièrement :

- L'extension et la réhabilitation de la **déchèterie de Neydens** étant désormais validée, les travaux pourraient commencer d'ici début 2016 (mise aux normes de sécurité ; construction d'un nouveau local avec sanitaires, douches et vestiaires pour le personnel).  
Le contrôle des flux (origine, type et volume des produits) sera géré par un gardien à l'entrée de la déchèterie. Seuls les « ayant droits » transportant les « bons » produits auront accès à l'enceinte. Pour les professionnels un système de pesée sur ponts est également envisagé.  
La déchèterie restera ouverte au public pendant les travaux
- Un plan d'action est en cours contre les **plantes invasives** sur tout le territoire de la CCG. Ces plantes (Renouée du Japon, Ambrosie, Solidage, etc.) aux pouvoirs de colonisation importants ont clairement un impact sur la santé humaine. Notre commune n'est pas épargnée et nous devons réfléchir aux moyens de les éradiquer et/ou limiter leur extension.

## Matailly : une nouvelle ressource en eau pour le territoire

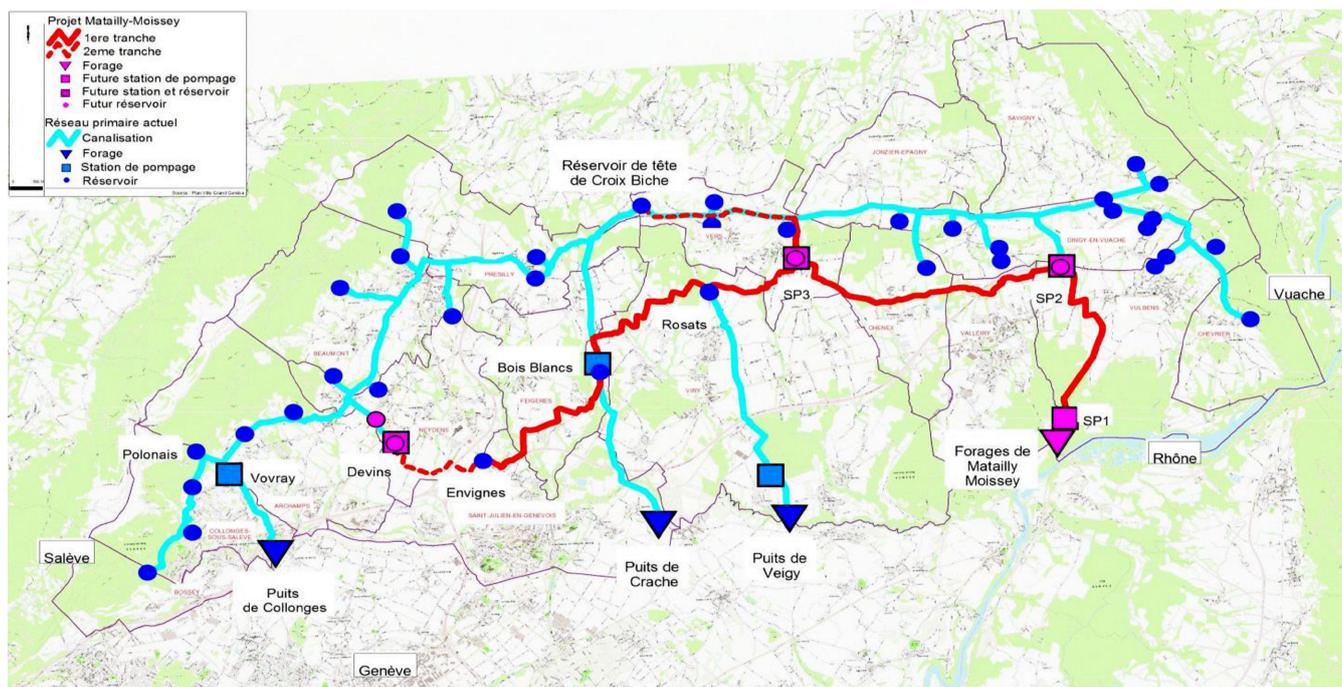
La population du territoire de la CCG est en constante augmentation. Aujourd'hui, les prélèvements en eau sur le territoire atteignent 3,5 millions de m<sup>3</sup> (2/3 prélevés sur près de 50 ressources de proximité ; l'autre tiers sur les ressources primaires, et tout particulièrement sur la nappe du genevois, à Crache et à Veigy). Ce prélèvement permet ainsi de soutenir l'approvisionnement des quelques 50 réservoirs du territoire, via un réseau primaire réalisé dans les années 1970.

Or ce système n'étant désormais plus suffisant, il fallait s'interroger sur la diversification des ressources primaires (pour limiter leur vulnérabilité et les préserver avec des quantités prélevées adaptées), sur la sécurisation et la fiabilisation du réseau primaire ainsi que sur les risques liés au fait de ne disposer, via le réseau primaire, que d'une seule ligne d'approvisionnement en eau composée d'une succession d'équipements hydrauliques (risques de défaillances et capacités bientôt dépassées).

Après réflexion, un seul scénario a été retenu par les élus de la CCG : l'exploitation de la nappe d'accompagnement du Rhône sur le site de Matailly-Moissey, connu pour sa forte productivité.

Le projet prévoit de garantir la sécurisation et l'équilibre du système avec, notamment :

- la réalisation de 2 forages dans la nappe d'accompagnement du Rhône pour **diversifier les ressources**
- la mise en place d'étages de refoulement (consistant à rapprocher l'alimentation en eau au plus près des plus importants consommateurs, tels que Valleiry, Viry, Neydens, St-Julien-en-Genevois et site d'Archamps) afin **d'optimiser les consommations énergétiques**
- l'alimentation du point haut du réseau communautaire (le réservoir de Croix Biche) depuis les 2 lignes de Crache et de Matailly, assurant ainsi la **continuité du service**.



Réseau primaire actuel et tracé du nouveau projet

Les travaux ont démarré en juin 2014 et sont conduits simultanément sur divers sites, vu leur ampleur et l'objectif de mise en service début 2016.

**Budget** : 13.2 millions d'euros HT (réalisation des infrastructures de Matailly-Moissey : 10.4 mios / réalisation de réservoirs de stockage pour Viry, Valleiry et Vulbens : 2 mios / sécurisation du réseau de distribution de St Julien : 0.8 mios).

**Financement** : Agence de l'eau pour 4,755 millions et SMDEA (Syndicat Mixte Départemental d'Eau et d'Assainissement) pour 1,4 million, soit une aide totale de 6,185 millions HT ; le solde est emprunté par la CCG.

Une 2ème phase de travaux sera conduite dans plusieurs années qui permettra de réaliser 2 autres nouveaux forages sur le site de Matailly-Moissey et la liaison d'infrastructures jusqu'au Site d'Archamps.

Pour plus d'infos : s'adresser au Service Eau Assainissement - CCG - Tél. 04 50 959 960 - [www.cc-genevois.fr](http://www.cc-genevois.fr)

## L'intercommunalité

### Des nouvelles de l'ARC

#### (Assemblée Régionale de Coopération du Genevois français)

L'ARC est un syndicat mixte créé en 2002 et qui regroupe 120 communes s'étendant du Pays de Gex à Thonon-les-Bains, en passant par Bellegarde, le territoire de la CCG, Annemasse et la région Rochoise. Au total ce sont environ 380 000 habitants et 114 000 emplois qui sont représentés.

L'ARC est impliqué notamment sur les réflexions liées à l'aménagement et au développement du Genevois français au sein des instances politiques françaises et transfrontalières. Dans ce cadre, l'ARC représente les collectivités locales françaises partenaires du Grand Genève, au même titre que la République et le canton de Genève et le District de Nyon.

Les domaines d'interventions du syndicat vont de l'aménagement du territoire à la mobilité, en passant par l'agriculture, l'économie ou encore l'environnement.

Une démarche est en cours pour la transformation du syndicat mixte en pôle métropolitain. Cette évolution vise à répondre aux enjeux lourds en matière de mobilité, d'aménagement du territoire, d'environnement et de développement économique, auxquels le Genevois français et le Grand Genève sont confrontés. Avec 380 000 habitants, ceci placerait le pôle métropolitain comme un des plus grands pôles urbains de Rhône-Alpes...

<http://www.arcdugenevois.fr>

### SIDEFAGE : rendez-vous au C.I.E.L. !



**Vivez une expérience gratuite et inédite en Europe dans la valorisation de vos déchets ménagers...**

Que vous soyez grands ou petits, le Centre d'Immersion Educatif et Ludique du Sidefage a été conçu pour réunir toute la famille ! À travers un détonnant mélange de sons, de lumières et d'interactivité, vous partez, pendant environ 2 heures, pour une conquête inhabituelle dans le monde peu connu de vos déchets ménagers.

- Dans plus de 600m2 d'infrastructures, vous expérimentez, grande nature le circuit de transformation qui fabrique de l'énergie grâce à vos ordures ménagères résiduelles !
- Vous révisez en vous amusant, les gestes de tri et de prévention des déchets !
- Et enfin, vous embarquez dans l'univers de notre invité du moment, au travers d'une exposition temporaire.

Pour en savoir plus : rendez-vous sur le site [www.ciel-sidefage.fr](http://www.ciel-sidefage.fr)

*(Renseignements tirés du site Internet de Sidefage : [www.sidefage.fr](http://www.sidefage.fr))*

### Covoiturage : ayez le réflexe

Le transport est passé à la seconde place dans le budget des ménages, après le logement et avant l'alimentation ! Il est grand temps de trouver d'autres moyens de se rendre au travail : optez pour le covoiturage et rendez-vous sur le site [www.covoiturage.cg74.fr](http://www.covoiturage.cg74.fr) :

- Vous vous inscrivez en quelques clics.
- Vos covoitureurs vous seront présentés sur une carte interactive sur laquelle il vous suffit de cliquer pour voir leurs coordonnées.
- Vous contactez vos covoitureurs par email ou par téléphone. Vous recevez une alerte email dès que quelqu'un fait le même trajet que vous.



## Ça s'est passé à Présilly

### Samedi 25 avril : les Aînés ont vidé les greniers

Pleuvra ? Pleuvra pas ? L'inquiétude était grandissante ! Pour une première dans notre village, il fallait mettre tous les atouts de notre côté.

La nuit précédant la manifestation fut courte : au petit matin, l'équipe des Aînés de Montailoux, soutenue par plusieurs membres de La Présillienne, était à pied d'œuvre pour recevoir les premiers exposants. Une



Les Aînés et Patrick Vouters en cuisine...

ambiance inhabituelle animait la rue centrale de notre paisible village.

À midi, le parfum de la tartiflette concoctée par Patrick ne laissa personne indifférent. Quant aux pâtisseries maison, elles avaient un goût de « revenez-y » qui leur assura un franc succès !

Le bilan de cette journée fut on ne peut plus positif : les exposants et clients se déclarèrent satisfaits, ne serait-ce que pour le cadre enchanteur qui valait à lui seul le détour ! Quant aux Aînés de Montailoux, leurs affaires furent excellentes : le bénéfice récolté à cette occasion leur permettra de s'accorder quelques fantaisies au sein du club.

Et la météo ? La pluie eut la délicatesse de patienter jusqu'à l'heure de fermeture pour lâcher ses flots...

Alors que demander de plus ? Rien, si ce n'est au moins d'aussi bonnes conditions pour une prochaine édition !

Malou TREMBLET



### Montée à l'alpage 2015 (organisée par Pred'zouill)

La bise n'a pas refroidi l'enthousiasme des courageux qui, dès 8 heures, se sont retrouvés ce samedi 23 mai devant la chartreuse de Pomier pour un **petit déjeuner** pantagruélique en plein air (le mot prenant ici tout son sens...). Une tresse et un pain géants nous attendaient, accompagnés de confitures diverses, mais aussi de fromage et de charcuterie ; du lait frais et des boissons chaudes complétaient avantageusement ce repas destiné à mettre en jambes les futurs marcheurs. Les plus malins (ou les plus frieux?) sont arrivés vers 9 heures, évitant ainsi de se refroidir.

Le signal du départ a été donné vers 9h30, après quelques explications de Michel Masson : c'est son troupeau de 38 vaches (parquées dans un enclos à l'entrée du Chemin Rural de Saint-Blaise) que nous allions rejoindre et accompagner jusqu'à leur résidence d'été, à la Thuile. Un groupe de marcheurs parmi les plus rapides avait pour mission de se tenir à l'avant du troupeau, le reste suivait derrière, selon son rythme.



Certains d'entre nous ont appris quelque chose ce jour-là : une vache, ça marche vite, carrément vite ! Elles ont assez rapidement semé le gros du troupeau (humain, donc), surtout au-dessus de **Saint-Blaise** où la majorité des marcheurs a effectué une pause boisson-pizza, offerte par la Mairie de Saint-Blaise et fort bienvenue. En trichant un peu, c'est-à-dire en empruntant quelques-uns des raccourcis prévus dans l'itinéraire, nous avons pu retrouver le troupeau plus haut, mais le temps de les voir passer, les quadrupèdes avaient à nouveau disparu de notre horizon...

L'arrivée à la **Thuile** s'est faite de manière échelonnée, en gros de 11h30 à 12h30. Les vaches paissaient déjà dans leur nouveau pâturage lorsque nous avons rejoint les lieux... Accueillis par le comité des fêtes de Beaumont, au son du cor des alpes, les promeneurs avaient la possibilité de manger des diots-patates (excellentes!), accompagnées de pain, de fromage et d'une pomme. La température était alors plutôt agréable.

La descente s'est ensuite effectuée selon le bon vouloir de chacun, les uns redémarrant dès 13h, d'autres préférant traîner plus longtemps sur ces « haut-pâturages » saléviens. Quant à l'itinéraire choisi pour rentrer, il a varié aussi, suivant les envies. En résumé : une bien belle journée pour ce joli parcours de 10km jusqu'à la Thuile !

Corinne FAVRE



## Ça s'est passé à Présilly



### Quartier(s) libre(s) pour la Fête des Voisins

Pour ce vendredi 29 mai, jour officiel de la Fête des Voisins, Présilly a fait les choses en grand. Contrairement aux années précédentes qui voyaient ce jour célébré entre résidents d'un même quartier, les habitants des quatre coins de la commune se sont tous retrouvés cette fois-ci sous la halle, au Chef-lieu.

Les étals se sont bien vite remplis de mets sucrés et salés mitonnés par chacun dans un esprit de partage et de rencontre. Les nombreuses victuailles apportées et la raclette de Patrick Vouters, bénévole au comité d'animations de la Présillienne, n'étaient pas de trop pour combler les quelques 120 convives présents.

Les bavardages allaient bon train. Anciens et nouveaux habitants, jeunes et moins jeunes, ont fait connaissance dans une ambiance décontractée et conviviale.

Maëva COUTURIER

### À la découverte du Salève

Les journées du patrimoine de pays engagent chaque année la Maison du Salève dans la découverte des petits secrets de notre montagne. Chaque commune ou habitant est invité(e) à proposer des visites sur son territoire.



C'est ainsi que, le 20 juin, un groupe de curieux a pu suivre et découvrir la richesse du territoire de Présilly, tels les alpages, espaces indispensables aux éleveurs des piémonts, présentés par Jean Masson, agriculteur. Récemment valorisés par de nouvelles ressources en eau pour les troupeaux, ces alpages ont été créés par les moines Chartreux au XIIIe siècle lorsque des mines de fer furent ouvertes dans le secteur des Convers. De petits crassiers sont encore visibles dans les pâturages à qui connaît les endroits, signe de l'extraction du fer entre 1160 et 1230. Le saviez-vous ?

Le Chalet des Convers, du nom des moines « convers » chargé du travail des domaines possédait non seulement une étable, un logement, un jardin, mais aussi une fromagerie, car les fromages étaient un des moyens d'échange entre la Chartreuse « fermée » et le monde extérieur. Nous l'avons su grâce aux connaissances de Barbara Fleith. Le saviez-vous ?

Les limites des domaines des Chartreux étaient fixées de pierres en pierres, les fameuses pierres croisées, découvertes dans les 10 dernières années. Ces croix furent gravées dans des blocs de granit comme dans les bois de Bel Air ou sur des rochers au sommet des falaises du Salève. Plusieurs ont été « découvertes », remises à jour par des passionnés comme Brice, notre secrétaire de mairie, Jean Claude Rey ou encore Barbara. Il en reste d'autres à retrouver et le 20 juin, nous en avons cherchées qui restent à localiser. Le saviez-vous ?

Un petit casse-croûte convivial dans les alpages termina la journée...

L'an prochain, une nouvelle découverte sera proposée...

Alain BULLAT

### Une Halle enflammée pour fêter la venue de l'été

Samedi 20 juin, 19h30. Tout est prêt sous la Halle pour accueillir les premiers arrivants : la broche tourne depuis 14h, les cuisses de veau sont à point ; les boissons patientent au frais ; les membres de La Présillienne ont rejoint leur poste ; Greg, notre animateur de choc, assurera l'ambiance qui va rythmer notre soirée ; les jeux sont installés (casse-boîtes, mini-golf à un trou et une charmante vache en bois, aux yeux de biche et sourire ravageur, prête pour la traite !) ; les bûches scandinaves et les torches, disséminées le long de la rue, attendent leur heure.



Le repas fut très apprécié, de même que la présence de Greg réchauffant l'atmosphère jusqu'à l'embrasement des torches et bûches scandinaves qui illuminèrent la soirée d'une ambiance tamisée, dès la tombée de la nuit.

Le repas fut très apprécié, de même que la présence de Greg réchauffant l'atmosphère jusqu'à l'embrasement des torches et bûches scandinaves qui illuminèrent la soirée d'une ambiance tamisée, dès la tombée de la nuit.

Corinne FAVRE

### Art, cidre et rugby à la Fête de l'automne

Le samedi 31 octobre prochain, soyez présents au rendez-vous de La Présillienne ! Il y en aura pour tous les goûts :

#### Expo-marché des artistes de Présilly et environs

Vous habitez Présilly ou pas bien loin ? Vous peignez, vous dessinez, vous aimez travailler le bois, l'argile, la pierre ou autre ? Alors n'hésitez pas : **venez exposer vos créations** le 31 octobre ! Que vous souhaitiez les vendre, simplement les dévoiler aux yeux de tous et/ou effectuer une démonstration de votre spécialité, vous êtes les bienvenus.

Contactez la secrétaire de La Présillienne, Corinne Favre, par mail [c.favre@presilly.fr](mailto:c.favre@presilly.fr) ou au 04 50 83 38 27, avant le 15 octobre 2015.

Conditions d'inscription et autres précisions seront communiquées ultérieurement.

#### Cidre et châtaignes

Dans le courant de l'après-midi, venez déguster quelques châtaignes et le cidre réalisé sur place à l'ancienne.

#### Finale de rugby à 17h

Grand moment à ne manquer sous aucun prétexte ! Fans de la première heure ou curieux prêts à découvrir ce sport, rejoignez-nous à la salle des fêtes pour partager la fièvre du rugby.

Et bien entendu **buvette, restauration**, sourires et ambiance chaleureuse sont également prévus au programme !

~ ~ ~ ~ ~

Plus de précisions suivront dans vos boîtes aux lettres et sur le site de la Commune...

**Toute personne souhaitant nous aider** à un moment ou un autre de cette grande journée sera la bienvenue ! Contacter Corinne Favre par mail [c.favre@presilly.fr](mailto:c.favre@presilly.fr) ou au 04 50 83 38 27.

### Chartreuse de Pomier

- **Dimanche 20 septembre à 16 heures** : visite de la Chartreuse, dans le cadre des Journées du Patrimoine
- **Mercredi 7 octobre à 15 heures** : visite au titre du patrimoine
- **Dimanche 22 novembre à 17 heures** : concert « Georges Sand et Frédéric Chopin à la Chartreuse de Val-demosa » à Majorque, avec le pianiste François-René Duchâble et la comédienne Diane de Montlivault.

### 10ème rando VTT Montailoux !!

Présilliennes, Présilliens, à vos agendas : ne manquez surtout pas la 10ème édition de la randonnée du Montailoux VTT Salève qui aura lieu le **dimanche 27 septembre 2015**.

Pour fêter cette 10ème édition, le club envisage cette année **quelques nouveautés** : modification de certains parcours permettant ainsi de redécouvrir le Salève et sa région, animations aux postes de ravitaillement, etc. De quoi marquer cette date anniversaire... À ne pas rater !!

Et puis comme chaque année, les parcours s'adressent aussi bien aux débutants qu'aux confirmés, avec notamment une **marche famille** ouverte à tous.

Pour ceux qui souhaitent mieux connaître le club et son fonctionnement avant inscription, il est possible de participer à quelques sorties en compagnie des adhérents.

Dans un monde où prévaut l'individualisme, le club prône la solidarité au travers de la pratique du VTT en groupe et sans esprit de compétition. Les activités proposées permettent à chaque membre, femme ou homme, quelque soit son niveau, d'y trouver son compte. À côté des balades hebdomadaires sur la région, le club organise des sorties de un à plusieurs jours, en France ou à l'étranger, qui renforcent le lien social et laissent des souvenirs inoubliables. Plus d'info sur [www.montailoux.fr](http://www.montailoux.fr)

### Pots de l'Avent - Annonce Pred'zouill

Du 1er au 24 décembre, Pred'Zouill organise à Présilly, Beaumont et Le Châble la déjà 6e édition des "Pots de l'aven".

Pour que la réussite soit au rendez-vous, il faut des gens qui souhaitent accueillir avec une soupe ou un vin chaud les visiteurs du soir. Si vous êtes de ceux-là, si vous avez envie d'ouvrir votre garage, votre jardin le temps d'un apéro (18h30-20h30), inscrivez-vous à l'adresse mail suivante : [avent@predzouill.fr](mailto:avent@predzouill.fr), en mentionnant 3 dates possibles.

Étant donné le nombre restreint de dates (12 Présilly et 12 Beaumont), il se peut que vous ne puissiez pas être pris cette année.

## Un parfum d'Italie à Présilly

### Des spécialités à la sauce napolitaine

Mettant amoureusement la main à la pâte depuis plus de deux décennies, Vincent Massaro, son fils Cédric et son frère Nicolas ont repris les rênes de la pizzeria Pizza Vino tenue précédemment par la famille Huser à Présilly, route d'Annecy.

Depuis le 15 juillet, le trio nancéen aux origines napolitaines a ouvert **Pizza Napo**, vente de pizzas, pâtes, salades à l'emporter. Sur la carte, pas moins de trente-quatre pizzas concoctées sous les yeux des clients avec des produits frais tout droit venus d'Italie ainsi qu'une création familiale : la miss Italia avec un filet d'huile de truffe pour les amateurs! Les midis, des menus solo ou duo sont proposés.

Les douceurs transalpines ne sont pas oubliées avec tiramisu, panna cotta, fondant au chocolat.

Divers vins et alcools italiens sont également en vente.

Maëva COUTURIER



### Horaires

mardi à samedi : 11h-14h / 17h30-22h

Dimanche : 17h30 à 22h

Téléphone: 04 50 37 24 39

## Vie associative

### Du sel et des souvenirs dans le Jura

Ce mardi 26 mai, 46 participants et un beau soleil avaient rendez-vous à Présilly pour la sortie annuelle des Aînés de Montailloux. Le trajet, paisible et verdoyant à souhait, nous mena en plein Jura, plus précisément à Salins-les-Bains, pour une visite de la Grande Saline – Musée du Sel.

Sa galerie souterraine aux allures de cloître avec ses voutes magnifiques, dont la construction s'est étalée du XII au XV<sup>e</sup> siècle, a particulièrement retenu notre attention.



*Les Aînés de Montailloux  
devant le Musée du Jouet*

Puis, les estomacs réclamant des nourritures plus terrestres, nous nous sommes retrouvés à l'Auberge des Gourmets, labellisée « Gîtes de France », où nous avons dégusté un excellent cochon de lait, accompagné de gratin comtois.

L'après-midi fut ludique puisque consacrée à la visite du Musée du Jouet, à Moirans-en-Montagne, qui présente une large panoplie de jouets, des plus anciens jusqu'à nos jours. L'occasion pour nous de laisser ressurgir les souvenirs face aux jouets de notre enfance...

Nous fûmes de retour à 20h, enchantés de cette belle journée bien remplie.

Malou TREMBLET

### La Présillienne - Avis de recherche

- ⇒ Vous aimez Présilly et souhaitez contribuer à la vitalité de la Commune ?
- ⇒ Vous appréciez les événements festifs en tous genres ?
- ⇒ Vous avez un peu ou beaucoup de temps libre ?

Alors vous possédez les atouts nécessaires pour rejoindre notre équipe comme membre actif ou bénévole ponctuel à l'occasion des diverses animations organisées par l'association !

Contactez la secrétaire de La Présillienne, Corinne Favre, au 04 50 83 38 27 ou par mail [c.favre@presilly.fr](mailto:c.favre@presilly.fr).



## Ma ruche je l'aime, je la déclare ! Tous concernés par la déclaration des ruchers !



Toute personne possédant ou détenant une ou plusieurs ruche(s) est invitée à déclarer sa ou ses ruche(s).

### → Pourquoi déclarer ?

Outre le fait que cette déclaration de ruche soit **obligatoire** et ce, dès la première ruche, les abeilles, comme tout animal, sont confrontées à des **problèmes sanitaires**. Afin de gérer ces problèmes sanitaires, il est indispensable de savoir où elles sont. **Une lutte efficace est une lutte collective.**

Par ailleurs, savoir où sont vos ruches nous permet de vous **prévenir en cas d'alerte** (sanitaire ou d'épandage...).

Enfin, il faut savoir que les **aides ou subventions allouées à l'apiculture** dépendent du nombre officiel de ruches et de ruchers. Plus on sera nombreux à déclarer, plus la gestion des problèmes sanitaires sera facile, et plus on aura d'aides !

### → Qui doit déclarer ?

Tous les détenteurs de ruche, dès la première ruche.

### → Quand doit-on déclarer ses ruches ?

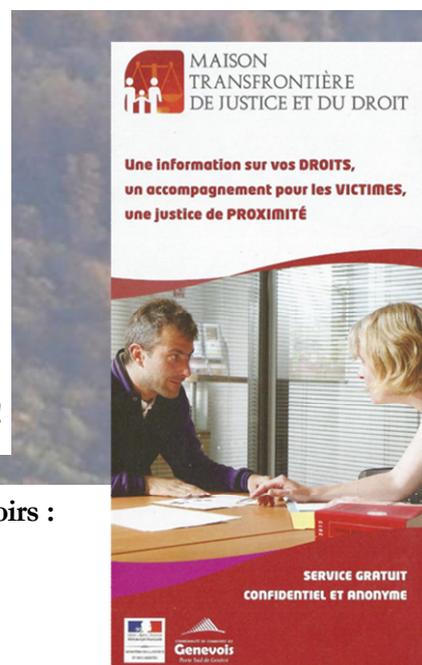
Tous les ans, entre le 1<sup>er</sup> novembre et le 29 février.

### → Comment déclarer ses ruches ?

Deux moyens sont disponibles pour déclarer ses ruches :

- Par internet sur le site : [www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr](http://www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr)
- Par papier en retournant le document Cerfa N°13995\*02 à :  
GDS Rhône-Alpes - 52 avenue des Iles - 74994 Annecy Cedex 9

**Merci pour les abeilles !**



### Une information gratuite, anonyme et confidentielle sur vos droits et devoirs :

- Accès sans rendez-vous à un entretien avec un juriste
- Une fois par mois, possibilité de rencontrer un notaire, sur rendez-vous
- Ecoute et aide aux victimes, sur rendez-vous

### Une justice plus proche des citoyens :

- Régler à l'amiable vos litiges du quotidien en prenant rendez-vous avec le conciliateur
- Faire respecter vos droits et libertés et promouvoir l'égalité
- Relais du Tribunal de grande Instance de Thonon-les-Bains

Maison transfrontalière de Justice et du Droit  
26 Avenue de Genève, Saint Julien-en-genevois  
Tél : +33(0)4.50.74.86.86  
[www.cc-genevois.fr](http://www.cc-genevois.fr)



Quand tout va trop vite...

Quand les parents se sentent démunis...

Quand ils ne comprennent plus leurs enfants, leurs adolescents...

Quand le dialogue est rompu ou difficile...

**Alors il faut prendre le temps de s'arrêter**, de parler de ce qui est difficile. Il faut renouer le dialogue avec ses enfants, trouver des solutions pour créer des relations nouvelles.

Des professionnels diplômés du travail social, qui exercent leur métier dans les services du Conseil Général, de l'hôpital, de l'Éducation Nationale, de l'association Passage, formés à l'entretien familial, sont à votre écoute.

Les entretiens sont individuels, gratuits et sans formalités administratives.

→ Appelez le 06.19.94.09.85 pour prendre rendez-vous.

## Inventaire du patrimoine bâti de Présilly

À la demande de la CCG, il a été réalisé durant le 1<sup>er</sup> semestre de 2015 un inventaire du patrimoine bâti de Présilly. Les bâtiments les plus remarquables ont été répertoriés et analysés. Il s'agit pour la plupart d'anciens corps de ferme et de quelques maisons bourgeoises auxquels s'ajoute bien entendu La Chartreuse de Pomier. Il a été constaté durant cette étude que la cohérence des formes et des volumes architecturaux ont été particulièrement conservés sur Présilly ces dernières décennies.

Ce travail permet d'alimenter la réflexion du prochain PLU sur la préservation de ce patrimoine remarquable et de maintenir une harmonie et un cadre de vie agréable.

Les travaux de cette étude seront présentés **du 12 au 19 septembre** prochain lors de l'exposition photographique « **Un siècle d'évolution des paysages bâtis du Genevois** ». Cette exposition aura lieu à l'Arande (Saint-Julien) à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine 2015.

François VULLIET

## Le centre de vie de Présilly

La Rue de l'Eglise et le centre du Bourillon constituent le principal lieu de vie de la petite commune : les édifices de rencontre s'y concentrent depuis toujours...

**Au début du 20<sup>e</sup> siècle...**



Présilly (Hte-Savoie) - L'Eglise  
Edit. J. Cellard - Coll. Claude Mégevand

Située sur son promontoire, l'imposante église Saint-Clément d'architecture sarde domine le village depuis les années 1830, période de la restauration du royaume de Piémont-Sardaigne en Savoie (1815-1860). En contrebas, l'ancienne fruitière, datant des années 1910, représente aussi un lieu de vie et de rencontre, où les Présilliens portent quotidiennement leur lait pendant

**100 ans plus tard...**



Présilly - Chef-lieu, Carrefour du Bourillon  
Photo. Lorelei Jaunin - Fonds CC du Genevois

des décennies. Non loin de là, la vogue avait lieu devant le café dont on peut encore lire la devanture aujourd'hui. Enfin, récemment, une halle a été aménagée le long de la Rue de l'Eglise, pour que cet espace demeure le centre de vie de Présilly !

## Les édifices du Grand Châble

Le Grand Châble se situe sur les communes de Beaumont et de Présilly : sa toponymie le différencie du Petit Châble, en contrebas, autrefois appelé Chez Cambin...

**Au début du 20<sup>e</sup> siècle...**



Haute-Savoie - Le Châble (Beaumont)  
Photo. G. Regard - Coll. Claude Mégevand

Les quelques édifices du Grand Châble situés sur la commune de Présilly présentent des typologies variées : fermes, maison de notables et relais de poste forment ce petit noyau ancien. Au premier plan, l'évolution de la petite ferme est bien visible. Surélevée pour accueillir un fenil bardé de bois, elle a perdu son escalier extérieur en pierre. Malgré cela, la porte en hauteur et le fantôme des

**100 ans plus tard...**



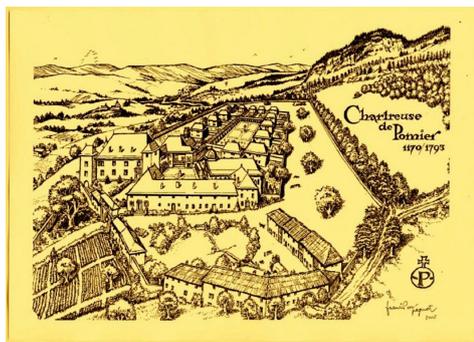
Présilly - Le Grand Châble, Route d'Annecy  
Photo. Lorelei Jaunin - Fonds CC du Genevois

marches demeurent. Ce changement vient généralement de l'agrandissement de la partie habitation et du déplacement de la partie écurie, de sorte que l'escalier peut être construit plus commodément à l'intérieur. Le 20<sup>e</sup> siècle voit en effet se séparer les fonctions de la ferme : la promiscuité avec les bêtes tend à diminuer !

## LA CHARTREUSE DE POMIER un des patrimoines les plus anciens de notre région

### FONDATION

La Chartreuse a été fondée en 1170 par les Comtes de Genève et de Vaud. Il est vraisemblable qu'elle ait été précédée par une chapelle, un ermitage... La présence de la porte romane, entre la grande cave médiévale et la petite cave médiévale, d'une porte entourée de deux fenêtres et d'un épave rentrant dans le mur dont le siège est complètement usé, laisse supposer d'une existence remontant bien avant sa fondation en 1170.



La Chartreuse, dont les plans sont identiques à presque toutes les chartreuses d'Europe, comprenait une église « Notre-Dame de Pomier », 3 chapelles, 12 cellules pour les 12 Chartreux, un petit cloître, un grand cloître, des réfectoires, les salles capitulaires et le bâtiment royal qui est l'actuelle Chartreuse.

Ce fut un lieu de prière et de méditation durant plus de 600 ans. Alors que la plupart des châteaux de notre région ont été démolis, la Chartreuse a eu la chance d'être protégée au fil des siècles, d'abord par une bulle en 1360 de l'Empereur Charles III, l'ancêtre de Charles Quint, ensuite de François Ier qui avait donné en apanage la Savoie à sa cou-

sine Charlotte de Nemours. Elle a reçu beaucoup de personnes célèbres : des rois, des princes et en particulier l'ambassadeur de Louis XIV durant quelque temps et qui s'était fâché avec Genève. A la révolution, les Chartreux ont été chassés et sont repartis pour la plupart en Italie.



### UNE CHARTREUSE ABANDONNÉE DURANT 100 ANS

Durant cette période la plupart des bâtiments ont été démolis et ont servi à la construction de nombreuses maisons au Petit-Châble et à Présilly. Une pierre gravée avec le globe des Chartreux et le P de Pomier se trouve toujours dans la façade de la cure de l'église.

### L'ABBAYE DE POMIER

Mon arrière-grand-père Jérémie Girod, ayant repris la totalité du domaine en 1894, a mis 8 ans pour sauver le bâtiment principal de la ruine qui était dans un état de démolition avancé. Il paraît que depuis les caves on pouvait voir le ciel à travers les planchers et le toit. Il en a fait un hôtel-restaurant avec une quarantaine de chambres très sommaires et une salle de restaurant au rez-de-chaussée. Cet établissement a été exploité de 1900 à 1990 par plusieurs restaurateurs, en particulier par la famille Durand, les parents d'abord et ensuite leur fils Lucien et sa femme Fernande.



### RENOVATION – « CHARTREUSE DE POMIER » retour au nom d'origine

J'ai entrepris en 1999 une importante rénovation qui s'est faite en 4 étapes : la **1ère**, la plus importante, avec la remise en état des caves médiévales, la remise en place de la poutraison énorme du plafond et d'une dalle armée assurant la solidité du sol du rez-de-chaussée, en remplacement de l'armature en bois datant du Moyen Âge. La **2ème** étape a consisté à finir l'aménagement du rez-de-chaussée et de la cour Ouest côté mont Sion. La **3ème** étape a été la réalisation d'un parking et le déplacement de la route qui passait devant les arcades au

fond du parc côté Salève. La **4ème** étape qui a été en partie aidée par le 1 % de l'A41 de la société Adelaç fut celle de la rénovation du toit et de trois façades. J'ai pu entreprendre ces importants travaux grâce à la totalité de la cession de mes parts dans la société familiale « les Fromageries Girod », entreprise plus que centenaire détenue par une dizaine de membres de ma famille.

### ACTIVITÉ ACTUELLE DE LA CHARTREUSE



Depuis son ouverture en mai 2001 la Chartreuse de Pomier est un lieu de : réceptions, mariages, séminaires, anniversaires... La Chartreuse organise en moyenne 70 réceptions et reçoit environ 15 000 personnes par an, cette activité permettant de faire face aux frais énormes d'entretien de ce bâtiment mais surtout de pérenniser l'avenir de ce patrimoine.



### UN ENVIRONNEMENT EXCEPTIONNEL

Une forêt située dans l'espace Natura 2000, entretenue de façon durable selon les critères européens PEFC, sous la surveillance du CRPF, avec trois places à bois, reliées à des pistes forestières. Deux sentiers : celui des Petites Croix, l'ancien chemin de Croix des Chartreux, celui des Convers (les frères Convers s'occupaient de la campagne et des bois de la Chartreuse), deux Via Ferrata ainsi que, bien sûr, la magnifique Allée des Chartreux empruntée par les Pèlerins en chemin vers Compostelle et la statue de St-Jacques réalisée par Jo Brand qui vient de nous quitter.

### LA QUORY

Dans toutes les Chartreuses d'Europe il existe une ferme située en contrebas appelée « LA CORRERIE ». Ici à Pomier ce mot a été déformé en Quory, on ne peut que souhaiter que l'évolution de ce patrimoine de plus de 800 ans, actuellement fermé, se fasse en continuité avec les activités de la Maison du Salève et celles de la Chartreuse.



### ACTIVITE CULTURELLE

Depuis son ouverture en 2001, plus d'une trentaine de concerts et de conférences ont été organisés. Également chaque année sont proposées quatre visites ouvertes au public dans le cadre de la « Découverte du Patrimoine » avec visite de la Chartreuse et ses environs ainsi que la projection d'un audiovisuel dans les caves médiévales.

Il peut être intéressant de souligner que cette activité culturelle de la Chartreuse de Pomier se fait sans avoir recours à l'argent du contribuable...

Claude GIROD

### Bientôt à Présilly :

- Dimanche 20 septembre : visite de la Chartreuse, dans le cadre des Journées du Patrimoine
- Mercredi 7 octobre à 15 heures : visite au titre du patrimoine
- Dimanche 22 novembre à 17 heures : concert « Georges Sand et Frédéric Chopin à la Chartreuse de Valdemosa » à Majorque, avec le pianiste François-René Duchâble et la comédienne Diane de Montlivault.

### Histoire de fer au Salève

Sur le Salève, un minerai de fer présent en de nombreux endroits a été exploité depuis le V<sup>e</sup> siècle. Des vestiges de travaux miniers et surtout des amas de scories sont encore bien visibles. Cette métallurgie, connue de longue date par les géologues et les archéologues locaux, constitue un patrimoine important pour l'histoire de l'exploitation du Salève, et a fait l'objet de plusieurs travaux dans le passé. Depuis 2013, un projet archéologique programmé s'emploie à mieux comprendre cette production, en s'attachant plus particulièrement à la zone des Convers et de la Béroudaz (communes de Présilly et Crusseilles), riche en vestiges sidérurgiques. Des fouilles ont ainsi permis, pour la 1<sup>ère</sup> fois dans la région, de mettre au jour la base d'un **bas fourneau**, daté du XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s. Des études pluridisciplinaires en laboratoire, effectuées sur les matériaux récoltés (minerai, charbon de bois, scories), fournissent d'ores et déjà de nombreuses indications d'ordre technologique ou liées à la gestion des ressources naturelles. Il est prévu de poursuivre les campagnes de terrain, qui se déroulent généralement en été. À terme, cela doit nous permettre de comprendre l'évolution, l'économie et la technologie de la sidérurgie salévienne.



Sébastien PERRET - Département de Géosciences - Université de Fribourg

*Ces dernières années, notre village a accueilli beaucoup de nouveaux habitants ; certains viennent de villes ou villages voisins, d'autres d'un peu plus loin... Mais la majorité d'entre eux ignorent ce que fut Présilly autrefois. Quant aux Présilliens vivant ici depuis plus longtemps, ils ont parfois oublié « comment c'était avant », pris dans le tourbillon des années qui passent, s'étant habitué au nouveau visage de Présilly au fur et à mesure qu'il se métamorphosait.*

*Cette rubrique permettra de ne pas laisser s'effacer le passé de Présilly ! Chaque bulletin sera l'occasion de donner la parole à un ancien de la commune : en sa compagnie, nous partirons à la pêche aux souvenirs et, parfois, aux photos retrouvées dans le fond d'une armoire...*

Nous retrouvons Denise Vigne, pour la suite de son récit, ciblant aujourd'hui principalement la vie à la ferme.

### **La ferme : « chaque saison a son histoire »**

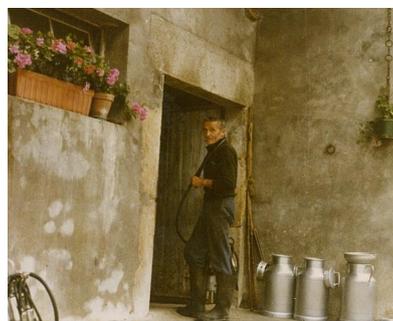
Sur ce sujet-là, Denise est intarissable. Il y a tant à dire !

L'exploitation comprenait 15 hectares de champs, une partie servant à la culture de blé, avoine et pommes de terre, le reste étant pour les vaches (6 quand Denise était enfant, puis jusqu'à 12 ou 13 vaches à l'époque où René et elle s'occupaient de l'exploitation). Il y avait aussi un cheval, des poules et des lapins. Plus tard sont arrivés des dindons et pintades.

Comme il n'y avait pas d'eau courante, les vaches ne pouvaient pas boire dans l'étable. En hiver, il fallait donc les sortir deux fois par jour pour les mener au bassin. En ce temps, on trouvait de nombreux bassins au Chef-lieu. Les villageois s'en servaient pour tout (lessive, eau potable, eau pour la toilette, etc.).

Dès que le printemps arrivait, et jusqu'à l'automne, on menait les vaches au champ pendant 1h -1h30 le matin et pareil en fin d'après-midi. Elles profitaient du trajet pour boire au bassin. Denise se souvient en riant des croisements de troupeaux en cours de route qui aboutissaient parfois à quelques échanges de bêtes involontaires... Celles-ci pensaient peut-être que l'herbe serait plus verte si elles changeaient de propriétaire...

Une fois que l'on avait mené le troupeau au champ, on devait le veiller. « C'est pour ça qu'on tricotait beaucoup de chaussettes ! » précise Denise. Autrement dit, il fallait bien s'occuper pendant que les vaches paissaient. L'arrivée du parc électrique, dans les années 60, a changé beaucoup de choses : plus besoin de rester sur place pour surveiller les bêtes et on pouvait les laisser toute la journée au champ.



Denise mentionne également les boyes à lait : la boye à dos de 60L, particulièrement lourde ; les bassins jalonnant le chemin étaient bienvenus pour se reposer un peu... Heureusement, par la suite, René et Denise ont acquis une remorque à main sur laquelle ils transportaient 3 ou 4 boyes de 30L.

René décida un jour de vendre le cheval et d'acquérir un tracteur, « un Vandoeuvres » indique Denise. Mais il a alors fallu acheter du nouveau matériel car celui qu'ils possédaient était adapté pour le cheval mais pas pour le tracteur... Après 2-3 ans, un autre tracteur a fait son entrée chez eux : un Deutz (encore là aujourd'hui !).

Denise énumère les diverses pièces achetées au long des années :

- une barre de coupe ou faucheuse (pour couper le foin)
- une pirouette (pour brasser le foin)
- un râteau-faneur (pour rapprocher le foin - avant ils le faisaient à la fourche)
- et surtout : la botteuse (pour faire les bottes de foin) que Denise a apprécié encore plus que le lave-linge !!

René et Denise travaillaient généralement seuls sur l'exploitation. C'est pour cette raison que Denise a plus d'une fois pris le volant du tracteur (par exemple lors des labours pour permettre à René de tourner la charrue à chaque bout de sillon sans devoir descendre et remonter sur le tracteur en permanence).

Mais le couple bénéficiait tout de même régulièrement de deux précieuses aides : leurs enfants, Jacky (né en 1952) et Joëlle (1955). Dès qu'il a pu monter sur le tracteur, l'aîné a su se rendre utile. Quant à Joëlle, elle a rendu bien service à sa maman dans la maison, particulièrement en cuisine, mais également lors du ramassage des bottes de foin.

On s'aidait aussi entre voisins bien sûr, notamment l'été, lorsque la batteuse tournait dans tout le village pour les moissons. C'était alors l'occasion d'une succession de « repas de batteuse », le midi, constitué généralement de cochonnaille.

A propos de moissons, j'ai eu droit à une démonstration fort intéressante de Jacky sur le maniement de l'aiguille à boisseau (utilisée jusque vers 1960). Denise était enchantée car elle venait de retrouver cette aiguille le jour-même de notre entretien !

Voici quelques images et explications :

on accroche à l'aiguille le petit anneau du fil de fer ; on glisse l'aiguille sous le boisseau de blé (boisseau = assemblage de « javelles » ou brassées) ; on fait faire le tour du boisseau au fil de fer ; on passe l'aiguille dans le gros anneau du fil ; on serre et on replie le bout du fil vers l'arrière pour bloquer ; puis on décroche l'aiguille et le tour est joué !



### Un peu de vocabulaire :

**Ecoter** : au printemps, dès la neige fondue, on raclait tout ce qui recouvrait le pied des arbres (feuilles mortes, etc.) pour permettre à l'herbe de mieux repousser.

**Faire les enrayures** : nettoyer les talus et les coins où l'on ne peut le faire qu'à la faux. Les herbes ainsi récoltées servaient à nourrir les bêtes.

**Gremailler** : casser, éplucher les noix (lors des longues soirées d'hiver). On les portait ensuite à Bellegarde pour en faire de l'huile.

**La batiule** : sac de jute qu'on portait sur l'épaule, comme une besace, et qui servait pour la cueillette des pommes (plus pratique pour grimper à l'échelle).

**Le gavot** : cidre à base de poires « sans-pareilles » + diverses variétés de pommes. Avec le vieux gavot, on faisait du vinaigre de cidre (et on en fait encore !). Dans les années 40, on faisait cuire le gavot avec un ajout de poires et/ou de pommes, obtenant ainsi de la confiture (le cidre diminué faisant office de sucre).

**Sauce coffe** : divers morceaux de cochon, cuits en civet.

**La crache** : on faisait fondre 2-3 kg de beurre ; on ôtait le surplus et faisait recuire le fond avec de la farine et du sucre ; on laissait roussir et on dégustait ! (C'était très bon, mais pas pour le foie..., dit Denise)

### En vrac : quelques souvenirs des années 60

- Pas de salle de bains, juste un baquet pour faire sa toilette. Alors le samedi, on se rendait aux Douches municipales du Châble (sous la salle communale).
- Pièce de théâtre radiophonique qu'on écoutait le lundi soir (sur Radio Suisse Romande).
- Un seul poste de télévision dans le village ! Tous les gamins se retrouvaient le jeudi pour regarder Thierry La Fronde et autres émissions de jeunesse.



### Ce qui fait que Denise est Denise

Toute gamine, elle accompagnait son papa à la chorale ; elle n'a jamais cessé de chanter depuis ! Son fils et sa belle-fille, qui nous ont rejoint en fin d'entretien, sont catégoriques : Denise est la reine des tartes ! Nulle part ailleurs, ils n'ont dégusté une aussi bonne tarte aux pommes... Et puis, Denise est aussi une reine des fleurs, les géraniums en particulier : pendant des années, elle a raflé tous les prix.

### Le mot de la fin est pour Denise :

« Nous avons passé, René et moi ensemble 61 ans, dont 48 ans dans l'agriculture, un métier prenant et pénible, mais beau et noble. En 2000, j'ai décidé de prendre ma retraite, bien méritée, René ayant pris la sienne avant, vu son état de santé.

Depuis le décès de René, début 2012, je vis toujours à Présilly, seule dans ma maison de ferme où je suis née. Heureusement, mes enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants sont tous auprès de moi.

Quelle chance et quel bonheur ! »

Merci à Denise Vigne de nous avoir ouvert la porte sur ces nombreux souvenirs, nous permettant ainsi de survoler la vie d'agriculteur-éleveur des années 30 à 60.

Corinne FAVRE

## Etat-civil

### Naissances

- **Nelson REYNAUD-SUE**, fils d'Angélique et de Yannick, est né le 26 janvier 2015
- **Zoé AMADE EUDES** est née le 8 juillet 2015
- **Anaïs DANIEL GASPARINI** est née le 29 mai 2015

Félicitation aux heureux parents et bienvenue à ces nouveaux petits citoyens.

### Mariages

- **Emilie GUSTAVE** et **Luc TABAILLOUX** se sont unis le 25 juillet 2015
- **Adeline FALCONNET** et **Olivier DEVOIZE** se sont unis le 1<sup>er</sup> août 2015

Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur.

### Décès

Aucun.

## Infos pratiques

### Ecole Beaupré

École maternelle :	04 50 04 47 43
École primaire :	04 50 04 59 58
Secrétariat :	04 50 04 47 04
Permanences :	
SIVU Beaupré	Tickets cantine
Lundi 8h30 à 11h00	8h30 à 9h00
Jeudi 16h00 à 18h00	

### La Mairie

97, Route du Bé Dqé  
74160 Présilly

Téléphone : 04 50 04 42 50  
Télécopie : 04 50 04 55 61

[www.presilly.fr](http://www.presilly.fr)  
Ouverture au public :  
Lundi de 10h à 12h  
Mercredi de 9h à 12h  
Jeudi de 15h à 19h

### Service Intercommunal de la Petite Enfance

Communauté de Communes du Genevois  
Bâtiment Athéna 2  
38, rue Georges de Mestral  
Archamps Technopole  
74160 Archamps

04 50 95 91 40

### Centre de loisir Récréa

135, rue Beaupré  
74160 Beamont  
04 50 83 77 78

**Ouvert le mercredi et pendant les petites vacances**

### Déchetterie intercommunale de Neydens

Téléphone : 04 50 04 41 67  
Ouvert du lundi au samedi de 9h00 à 18h00  
Fermée dimanches et jours fériés

### Régie Eau et assainissement

285, rue Louis Rustin  
Bâtiment Héra 1  
Archamps Technopole  
74160 Archamps  
04 50 959 960

### téléphones et sites utiles

**pompiers** : 18

**SAMU** : 15

**Gendarmerie** : 17

**Hôpital de St-julien** : 04.50.49.65.65

**Centre anti-poison (Lyon)** : 04.72.11.69.11

**Enfance en danger** : 119

**Violences femmes info** : 3919

**Allo service public** : 3939

[www.justice.gouv.fr](http://www.justice.gouv.fr)

[www.defenseurdesdroits.fr](http://www.defenseurdesdroits.fr)

[www.admin.ch](http://www.admin.ch)